L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 FEVRIER 1869. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, propriétaires - gérants.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 4 FEVRIER 1869.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails à l'heure, voir aux annonces.

Par P. J. Spear, 11 heures, sur l'habitation Hardy, à [illegible] de la rue des Grands-Hommes, près des Casernes— La vacherie de Barre [illegible] et les accessoires, ainsi que la [illegible].

Par S. Dardis, à 8 heures, au coin des rues de Philippe et St Claude—Une belle grocerie et un magnifique magasin de vaisselle.

Par Montgomery Bros & Co, aux encans de [illegible], rue Gravier à 10½ heures, de beaux chevaux [illegible] harnais, [illegible] de la ville, jolis buggies couverts et découverts, [illegible]. A 11 heures—Un assortiment général de meubles, tapis, [illegible], batterie de cuisine, etc.

Par J. Dejan Jr, à 11 heures, aux écuries de Dr [illegible] au coin des rues Gravier et Baronne—Vente [illegible] de chevaux appareillés, chevaux de traite et de [illegible], buggies, wagons, harnais, etc.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—300 caisses [illegible] souliers et brodequins, et 100 malles bottes et [illegible].

Par J. C. Bieber, à [illegible] vente, 4 rue de la [illegible]—Vins de Champagne, [illegible], [illegible], Sherry et malaga—[illegible], marchandises sèches, [illegible], bottes, souliers, chapeaux et "notions."

Par Jos. H. Robert, au No 44 de la rue Vieille Levée—Parfumeries françaises, brosses, quincaillerie, coutellerie, peintures, etc.

Par Hoffman, Mark & Co, au No 28 de la rue de [illegible]—Habillements de saison, lingerie, chapeaux, [illegible] fourrures et calcots, &c.

Par Vincent & Co, au No 28 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, [illegible] étrangères et américaines, marchandises de fantaisie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185 ....Rue des Remparts..........185

Les règlements de la Législature.

Il n'est pas de pays où les assemblées législatives aient des règlements plus compliqués, plus stricts et plus minutieux qu'aux Etats-Unis. La Législature de la Louisiane, composée en grande partie de membres complètement novices en matière d'usages parlementaires, ne s'est pas fait faute d'adopter une foule de règlements pour déterminer la manière de procéder à la confection des lois. Lorsque l'initiative de proposer les lois appartient à chaque représentant, à chaque sénateur, on conçoit l'utilité de mettre un frein à la multiplicité des bills. La nécessité d'un avis préalable pour la présentation d'un bill, le renvoi à un comité et les trois lectures successives prescrites par la Constitution sont des précautions très sages qui ont pour objet d'empêcher une législation hâtive ou l'adoption par surprise de certains bills préjudiciables aux intérêts généraux. Avons [illegible] de demander la reprise en considération d'un vote, il semble que toutes les garanties existent pour assurer la maturité et la réflexion dans la [illegible] des lois.

Cependant, les résultats sont loin d'être conformes à ce qui est permis d'espérer de ces sages règles. Quelle est la raison de cette anomalie?

C'est qu'il [illegible] assemblées de [illegible] règlements et même la règle constitutionnelle des trois lectures par un vote des quatre cinquièmes. Or, le Sénat et la Chambre [illegible] de tout genre [illegible] l'habitude de mettre de côté la règle [illegible] exception et devenue la règle.

Dans le temps-rendu officiel de la séance de mardi dernier, au Sénat, la règle constitutionnelle des trois lectures a été suspendue [illegible] et le Sénat n'a refusé qu'une fois de se conformer [illegible]. Dans la même séance, plus de quinze motions ont été présentées [illegible] adoptées par consentement unanime. Il en a été de même dans la Chambre. On se demande alors à quoi servent la Constitution et les règlements? C'est avec cette manière de procéder que la Législature a pu passer 214 lois en sa première session qui n'a duré que 112 jours [illegible], [illegible] les dimanches et fêtes, [illegible] et que, [illegible] session actuelle, grevera l'Etat d'une foule de nouvelles lois aussi [illegible] que les premières, car si la législature ne [illegible] pas remarquer par la qualité, elle est loin de briller par la quantité. Nous voyons qu'il est déjà question d'un bill du Sénat No 126, et nous [illegible] surpris [illegible] sessions de [illegible] que la Constitution [illegible] durée session à 60 jours.

Si nos honorables font [illegible] des règles établies par la Constitution et par eux-mêmes [illegible], quant aux règles de l'orthographe et de la syntaxe étrangères à beaucoup d'entre eux, [illegible] de l'arithmétique: l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. L'addition des dépenses, la multiplication des taxes, la soustraction de l'Etat ou des communes et la division des dépouilles sont des opérations dans lesquelles ils se montrent [illegible] experts.

A propos de division [illegible] dans la discussion [illegible] sujet des [illegible] de la Chambre ne laisse [illegible]. La proposition de M. Pratt portait sur l'affaire de la Compagnie du Canal de l'Ile-aux Vaisseaux. On sait que M. Lowell, le président de la Chambre, a déclaré qu'il n'y avait nulle incompatibilité entre [illegible] d'actionnaire et [illegible] de représentant. M. McMillen a fait la motion de faire une enquête sur l'affaire des abattoirs qui, à donné lieu à une foule de manœuvres de même genre, mais immédiatement M. Dewees, de Bienville, a réclamé le renvoi [illegible] la résolution. Un membre [illegible], M. [illegible], de Jefferson, a demandé, d'un air [illegible], si la motion de référer la résolution serait en ordre, et, sur la réponse affirmative du président, il a fait la motion de référer la résolution d'enquête au comité d'immigration. La motion est partie, naturellement, d'un éclat de rire, et, demandée par deux voix, a été [illegible] par un vote de 39 voix contre 23, cette motion d'enquête qui pouvait sur les convictions [illegible] de ceux de ses membres qui avaient [illegible] les mauvaises actions de la Compagnie du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux. On voit que nos législateurs sont tout aussi enclins à ignorer les règles de la morale qu'à suspendre les règles de la Constitution.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—M. Van Huffelen, qui remplit cette année l'emploi des premières basses en tout genre, est un chanteur savant qui a du goût non moins que de la méthode, un tragédien très dramatique dans le grand opéra, et a fait du comédien dans l'opéra-comique. Depuis le commencement de la saison nous l'avons vu chanter avec puissance et effet les rôles de caractère dans la *Juive*, de Balthazar dans la *Favorite*, de Bertram dans *Robert*, de Gaston dans *Jérusalem*, de Turpin dans *Roland*, et avoir un succès non moins grand dans ceux de Méphistophélès de *Faust*, du capitaine Roland des *Mousquetaires*, et de Falstaff de *Songe*. Toujours sur la brèche, il a chanté jusqu'à quinze fois dans [illegible] mois, et il a contribué pour sa bonne part à soutenir le [illegible]. M Van Huffelen [illegible] sur un appel cordial et affectueux de ses [illegible] habitués et du public qui sait apprécier son talent et son zèle, et nous pensons que la représentation qui a lieu *ce soir*, à son bénéfice, sera à tous [illegible] les *Huguenots* ainsi que [illegible] interprètes, entre les [illegible], MM. Picot, [illegible], Garcon, Albertini, madame Cambier [illegible] mesdemoiselles Masselman et Charvet.

33. CARTES DE VISITE.—S. ANDERSON a transporté son atelier du No 61, rue du Camp, au No 183, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

MATINÉE MUSICALE AU PROFIT DES PAUVRES.—La matinée musicale, vocale et instrumentale, donnée par les "Servantes des pauvres" avec le concours d'artistes et instrumentistes de l'Opéra, aura lieu dimanche prochain, [illegible] février, à midi et demi, dans la salle de la Société Allemande, rue Bienville. Nous en ferons connaître le programme. Le prix des billets n'est que de 50 cents.

LOUISIANA COTTON MANUFACTORY.—Cette Compagnie s'est définitivement organisée le premier courant, par l'élection d'un conseil de direction composé de MM. W. T. Hepp, V. Perrilliat, J. A. Blanc, A. Couturié, et C. Tiblier. A une réunion des directeurs qui a eu lieu le 2 février, M. V. Perrilliat, le fondateur de l'entreprise, a été, à l'unanimité, élu Président de la Compagnie. M. George Perrilliat a été nommé secrétaire pro tempore.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—MM. Haan et et Fredericksen, négociants en drogues et produits pharmaceutiques, ont transféré leur établissement de la rue Royale, Nos 13, et 15 au No 130 de la rue du Canal, dans le local précédemment occupé par le docteur James Syme. Les acheteurs trouveront dans leur magasin un assortiment considérable de drogues et médicaments de première qualité, des produits chimiques, des eaux minérales, des appareils en verre et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

[illegible], COIFFEURS.—La maison J. [illegible] Royale No 161, entre St-Louis et [illegible] collection fort belle de [illegible] et un assortiment considérable de [illegible] amateurs de bals déguisés [illegible] d'articles brillants, [illegible].

☞ Nous avons reçu la visite de M. Charles Dimitry, écrivain qui s'est déjà fait connaître par quelques publications de mérite et qui a été, depuis quelques années, attaché à différents journaux de Richmond et de New York. M. C. Dimitry est le fils du professeur Alexandre Dimitry et il est venu passer quelque temps à la Nlle-Orléans auprès de sa famille et de ses amis. C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris le succès que notre jeune ami a obtenu dans la carrière littéraire qu'il a embrassée.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, leur prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

New-York, 7 août 1868.

M. L'EDITEUR.—Plusieurs de nos correspondants, qui sont, sans doute, très épris et fort recherchés de la *Plantation Bitters*, semblent bien anxieux de connaître l'origine de nos PLANTATION BITTERS (amer d'habitation). Du moment que cette préparation est aussi efficace que nous la disons, nous ne voyons pas qu'il soit important de savoir qui en est l'inventeur ni d'où elle vient; mais, pour la satisfaction du public et du vieux CAPITAINE WHITE, nous déclarons que l'exhibition de ce dernier est exacte, que l'Amer en question vient des Antilles, que beaucoup des ingrédients dont il est composé sont employés avec succès depuis un demi siècle, mais que la combinaison connue sous le nom de Calisaya [illegible] nouvelle et nous appartient en propre. Le rhum et les autres ingrédients sont les mêmes, et, comme le fait observer notre correspondant, il n'existe pas de meilleur amer ni de tonique plus efficace. Nous le recommandons pour la dyspepsie, la fièvre en frissons, la [illegible] et le manque d'appétit.

P. H. DRAKE & Co., 21, Park Row, N. Y.

EAU MAGNOLIA.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et se vend moitié meilleur marché. [illegible]

$65.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $65, au No 182, Canal.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.—3 février 1869.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien, No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	....	44 degrés
12 "	....	50
3 " P. M.	....	51
6 " "	....	50

EMIGRANTS DE LA HAVANE.—Nous apprenons que nombre de négociants de la Havane et d'autres citoyens sont arrivés hier par le steamer Juniata. Cette émigration ressemble à celle qui eut lieu d'ici à la Havane, vers la fin de 1862. Les raisons en sont les mêmes; ce qui prouve que les leçons de l'histoire ne servent pas aux peuples.

INCENDIE DU BATEAU "LEXINGTON."—Hier matin, vers 2 heures et demie, le feu a pris à bord du bateau à vapeur *Lexington*, modifié près du Dry Dock, à Alger, et l'a détruit entièrement. Le vent très fort qui régnait alors a activé l'incendie au point que le capitaine, le trésorier et l'homme de garde qui se sont aperçus du désastre que lorsqu'il n'y avait plus moyen de l'arrêter. [illegible] tout leur [illegible] son service s'est borné à sauver les valeurs qui [illegible] et les objets que les vivants voulaient sauver et que les autres voulaient dévorer. On pense dit que le *Lexington* était pleinement assuré.

RAFLE.—La rafle pour les deux chevaux favoris de feu le major-général Beauregard a eu lieu mardi soir. Le numéro le plus fort (40) a gagné, pour M. Stevenson, un cheval estimé valant $1,500, et le second numéro (plus fort 15) a gagné, pour le major Rassbi, le poulain Lexington, valant $1,000.

DISTILLERIE.—L'avocat du District des Etats-Unis, Morgan, a [illegible] une information contre Terry pour avoir [illegible] une distillerie sur les derrières de la bâtisse Nos 35 et 37 rue du Quartier, sans payer la taxe du Revenu, et sans fournir la caution requise par la loi. La distillerie est celle qui a été récemment [illegible] par les officiers des Etats-Unis Boggs et [illegible], comme la loi, nous pensons que [illegible] soit [illegible] la distillerie est sujette aussi à [illegible].

MÉPRIS DE COUR.—David C. Johnson, agent de loterie en cette ville, a été condamné hier par le juge Léaumont à 24 heures de prison, pour mépris de Cour, en refusant d'obéir à un ordre de la Cour, lui enjoignant de ne pas intervenir dans les affaires de la loterie de la Louisiane, dont C. T. Howard et d'autres de cette ville sont les propriétaires.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT.—James A. Raynord, président du Chemin de fer de Chattanooga, a déposé à la Cinquième Cour de District une pétition ayant pour objet d'obtenir un titre légal de propriété aux terres de la paroisse d'Orléans que le Chemin de fer doit traverser.

Les terres décrites dans la demande sont nombreuses, et seront celles sur lesquelles pour la construction de la voie ou opération du Chemin de fer et pour la réalisation de l'objet que la Compagnie en se formant avait en vue. Les terres dont M. Raynor demande le titre et sur lesquelles il désire avoir le droit de passage sont décrites dans sa pétition.

Elles appartiennent à MM. B. Dosbois, J. Grillier, — Radovich, Louis Mottier, P. Pourcine, John Lambless, J. E. Bysland, P. L. Maillous, Mme Durand, H. Samdey, Geo. Poultney, M. Rassman, W. Hilliard, B. B. Joanis, L. Davignaud, G. Gaycoe, E. Rabasse, André Buisavee, C. Vienvaux, Alf Jacquet, C. C. Pierce, F. A. Osborne, J. B. Planché, Em. Ponsdet, Jos. Oster, Chas. Diets, J. Heer et Geo. Bartlett; plusieurs pièces de terre sur l'habitation Bienvenu, près du Chef Menteur; plusieurs pièces appartenant on ne sait à qui; une pièce supposée appartenir à M. Walsh; une autre aux héritiers de John Egerton; une autre aux héritiers de Marie Rigolets, supposée appartenir à Margaret Jane Courtenay.

Toutes ces pièces et portions sont situées près du Bayou Sauvage et le lac Catherine. Les propriétaires se mettre dans ce voisinage feront bien de voir à cette affaire au greffe de la Cinquième Cour de District.

UNE AVENTURE AVEC UN FOU.—Mardi soir, l'officier Donovay, de la police, a [illegible] au coin des rues [illegible] en [illegible] et Claiborne, lorsqu'il vit [illegible] et [illegible] armé d'un [illegible], et il [illegible] assez pour engager une lutte avec lui. Le [illegible] devient acharnée, et [illegible] aurait immanquablement été [illegible], si le maître d'une grocerie voisine, venant au secours de l'officier, n'était parvenu à s'emparer du fou. On a [illegible] profite de ce moment de confusion pour échapper en se réfugiant dans une maison où on n'a pu encore le prendre. Un mandat d'arrêt a été lancé contre *Coignard*.

BIGAME BIGAME.—Wm. Hall (c.), a été traduit hier devant le recorder Gastinel, sur l'accusation de bigamie et mis sous caution pour comparaître. Ellen Hall, (c.), allègue que Hall a épousé à elle, il a contracté un second mariage avec une Della Smith, (c.). Si on commence à poursuivre les nègres bigames, autant vaut dire qu'il faudra poursuivre toute la négritie des E. U., car il n'y a pas un qui ne pensât pas pour avoir gagné franchement des épouses dans le royaume des Ottomans.

POURSUIVIS AU CRIMINEL.—J. Burke et J. Tobin, les jeunes garçons qui ont enlevé le coffre de quête de la salle Germania à l'église de Fêtes Mosaïques, ont été renvoyés devant la Première Cour de District ainsi que Mme Barke, accusée d'avoir recélé ce que les jeunes gens avaient enlevé.

ENCORE UNE EXPLOSION D'HUILE!—Vers 10 heures mardi soir, Mlle Ellen McGarvey, âgée de 15 ans, fille adoptive du capitaine Morovy, en descendant un escalier de service dans la maison de son père, au coin des rues Joséphine et Chippewa, a été si terriblement atteinte par l'explosion de la lampe qu'elle avait à la main, qu'on n'espère pas que la malheureuse jeune fille puisse se rétablir. On attribue l'accident au verre qui s'était engouffré dans le verre et avait voilé la flamme de manière à mettre le feu aux gaz qui réunis dans l'huile et l'orifice du bec à mèche. S'il en est ainsi, mieux vaut abandonner pour toujours l'usage de l'huile de charbon, bien que la grande supériorité de cette huile pour donner de la clarté soit incontestable. Cet avantage coûte trop cher, et ces [illegible] doivent [illegible] de désastre. Les gens [illegible].

ENCORE [illegible].—*Permis* pour assaut.—Wm. Murray, accusé d'assaut et batterie sur Mme [illegible], rue [illegible] No 141, a été renvoyé devant la Cour criminelle.

[illegible] Dozier et George Higgins [illegible] à la [illegible] de leurs accusations de batterie, l'un [illegible] D. C. Herkins avec intention de meurtre, l'autre contre Alfred Fernandez, au marché à la viande du 2nd District.

M. F. Fischier aura à répondre à l'accusation d'avoir blessé dangereusement M. Wm Decoury, ex-chef de police, au coin des rues Orléans et Robertson. On dit que Fischier a été frappé le premier et que son affaire est un cas de légitime défense.

VOL ET ARRESTATION.—Daniel Fray, A. Clark, Anthony Trent et Richard Webb, tous de couleur, ont été arrêtés par les inspecteurs Dumont, mardi soir, sur l'accusation d'avoir volé à Mlle Cornelia, rue Moreau 380, où ils étaient [illegible] pendant son absence, une quantité de vêtements de femme et d'articles de toilette et d'assez une quantité d'objets et d'ustensiles de table. Tous ces objets ont été trouvés dans une maison de la rue de France.

BLESSURES DANGEREUSES.—Les blessures faites à Vallery Dumay, ex-chef de police, par M. Felix Fischier, mardi soir au coin des rues Robertson et Orléans, sont encore considérées comme fort dangereuses, quoique celle qu'il a reçue dans l'abdomen. M. F. Fischier les toutefois encore sous arrêt et y restera jusqu'à ce qu'un médecin certifie que le blessé n'est définitivement plus en danger.

MONTRE RETROUVÉE.—L'officier Boulton, après plusieurs mois de patientes recherches, a réussi à découvrir une belle montre d'or et une chaîne qui appartient, dit-on, au capitaine François Amiele, du schooner Texas, ou qui lui appartenait, il y a quelques années.

Il paraît que cette montre avait passé en la possession de Mme John Cavalie, par la mort, en cette ville, de son mari qui l'avait achetée d'un pensionnaire de son restaurant, au prix de $100. Le retour du capitaine Amiele déterminera la question de savoir si la montre fut vendue ou déposée en gage.

SUPPOSÉ NOYÉ PAR L'[illegible].—Mardi soir, on a trouvé au coin des rues [illegible] le corps d'un vieux nègre noyé, [illegible] supposé, dans quelque [illegible], [illegible] appelé, mais il n'a rien [illegible] sur les circonstances de [illegible].

BUREAU PUBLIQUES.—Réunion hier soir, sous la présidence de M. Monti.

Le comité spécial nommé pour rechercher les charges portées contre M. Goldthwaite qui, lorsqu'il était président du comité de la bibliothèque des écoles publiques, aurait emporté des livres utiles qu'il a remplacés par des livres sans valeur, rapporte que le fait est vrai. 650 volumes ont disparu ainsi au fait, place à 550 autres volumes, la plupart inutiles. Ce qui a causé une vive sensation parmi les directeurs. Un membre a dit que le fait était déjà connu des rapporteurs. Une proposition de M. Goldthwaite, qui offre de rembourser le prix des volumes, a été lue et acceptée, et sur la motion de M. Pasley, permission lui a été donnée de se retirer du comité de la bibliothèque.

Une résolution a été faite pour réduire le traitement du surintendant, de l'assistant surintendant, du secrétaire et de l'assistant secrétaire.

Le comité de retranchement recommande une réduction du nombre des professeurs et la consolidation de quelques-unes des écoles. Le nombre des professeurs a été réduit dans le Premier District, et les directeurs discutaient une opération semblable pour le Second, lorsqu'ils se sont ajournés.

VOLS.—Des gens inconnus ont enlevé, avant hier soir, de la maison de la rue Baronne No 174, 40 paires de pantalons, 14 habits et quelques rouleaux d'autres articles, le tout évalué $1000. Cinq portes ont été forcées. Le surintendant de la police croit savoir par qui ce vol a été exécuté.

Un vol de $445 a été exécuté dans la maison située au coin des rues Bassin et Marais. Cet argent a été pris dans la poche du maître à une heure avancée de la nuit, mardi dernier. On a fait arrêter une jeune fille comme suspecte.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—M. Poindexter présente une pétition des votants légaux de la ville de Donaldsonville, qui désirent que la charte de cette ville soit modifiée. Déposé.

M. Antoine, du comité des affaires non finies, fait un rapport favorable sur les bills 112 et 216, passés à la dernière session, et aussi sur le bill du Sénat 103.

M. Wilcox fait un rapport défavorable sur le bill de secours pour Charles C. Handy et les héritiers de W. Underwood. Déposé.

M. Poindexter présente un bill pour réviser et amender la charte de la ville de Donaldsonville. Référé.

M. Kelso présente un bill de secours pour l'assesseur de la paroisse des Rapides. Référé.

M. Wittgenstein présente une résolution ordonnant à l'auditeur de régler l'affaire des warrants délivrés aux membres des comités et à leurs employés, qui ont siégé pendant l'ajournement, et de les mettre sur le compte des dépenses contingentes du Sénat.—Adopté.

Le bill du Sénat relatif aux appels des Cours de paroisse aux Cours de district, pourvu que les dits appels soient de novo, est adopté.

Le rapport du comité réuni sur la charte de la Nouvelle-Orléans est mis à l'ordre du jour spécial de mardi prochain.

Les rapports sur le bill créant la place d'inspecteur de foin sont ajournés à lundi prochain.

Le rapport du surintendant de l'éducation est envoyé à l'impression.

M. Anderson fait un rapport défavorable au bill pour créer la place d'un assistant-bibliothécaire.

Le même présente un bill pour étendre les pouvoirs des juges de paix pour le 1er et le 2e district de la paroisse St Landry.—Référé.

Le bill de la Chambre allouant $5000 de secours aux malades qui se trouvent à l'hôpital des affranchis, à la Nouvelle-Orléans, est adopté.

Le rapport sur l'élection contestée de M. B. Gray vs. A. B. Bacon est référé.

Le bill du Sénat en aide à la construction du canal de la Nouvelle-Orléans et de l'Ile aux Vaisseaux est envoyé à l'impression avec les amendements de la Chambre et mis à l'ordre du jour de lundi prochain.

M. Ray demande la discussion du bill qui permet aux juges de remplir le ministère d'avocats dans certains cas. Le bill porte que les juges ne pourront être avocats [illegible] privilège de plaider comme avocats, les affaires qui leur avaient été confiées avant l'élection.

La résolution est déposée suivant la règle.

Le bill du Sénat donnant au shérif, la collection des deniers publics est mis à l'ordre du jour de mardi prochain.

Le bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer des Casernes et de St-Bernard, est déposé.

Le bill pour rappeler toutes les lois ou tous les statuts qui interdisaient aux habitants la présence des étrangers, sans responsabilité du bill, est aussi déposé.

Après une longue discussion, ce bill est déposé pour le bureau sujet à appel.

Le Sénat s'ajourne après une courte séance exécutive.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—66 membres sont présents.

M. McVean demande que le comité général soit requis de rapporter à la Chambre le bill pour protéger la santé de la Nlle-Orléans, pour loger les abattoirs et le débarcadère des bestiaux et pour incorporer la compagnie des abattoirs et débarcadère du Crescent City.

MM. McMillen, Noble et Pratt s'opposent à la motion.

La motion est perdue—31 voix pour, 42 voix contre.

M. Wilts demande que la résolution présentée par M. Carroll, de retirer du comité général les bills qui ont été référés sous les peines d'abattoirs et de référer au comité général, soit adoptée. Motion perdue.

M. A. L. Lee, président du comité judiciaire, fait un rapport favorable sur un bill de secours pour le collecteur de taxes d'Ibberville pour $800 payés de trop, sera remboursés au dit collecteur. Adopté finalement.

Un bill pour incorporer la banque Germania est déposé.

M. Pratt, de Claiborne, demande que la Chambre s'ajourne pour que des collègues de M. Porter Harper, représentant de St-Charles, puissent lui présenter leurs condoléances à l'occasion de son mariage. Une discussion s'élève et M. Pratt qui, à ce qu'il paraît, voudrait entretenir la Chambre, retire sa motion.

La Chambre se forme en comité général pour considérer le bill No 38, sur les abattoirs.

On discute sur la question de savoir si les membres pourront faire pendant la séance du comité général et quitter leurs places.

Pratt dit qu'ils peuvent alléguer et que c'est l'opinion fixée par le président dans une séance antérieure.

Le président répond que la position d'un président n'est pas tous à fait la même que celle d'un membre.

Holbenstain ne peut voir deux côtés à la question. Le président lui ordonne de s'asseoir et comme il refuse, le sergent d'armes le fait asseoir de force.

M. McVean propose de faire abandon du point par le comité. Accepté.

La séance est orageuse, M. Pratt propose le rapport du comité général. Le règlement de la Chambre était dans tous les cas gouverner le comité.

La résolution qui charge ses sénateurs et représentants au Congrès d'employer leur influence pour obtenir l'Hôtel de la monnaie soit ouvert et [illegible] par le gouvernement de l'Etat, a été une motion de la seconde fois et référé au comité des bâtisses publiques.

Un bill pour la révocation de Thos. L. Maxwell, shérif civil de la paroisse d'Orléans, est lu une seconde fois et référé à un comité spécial de cinq.

La résolution nommant un comité réuni pour faire enquête sur la conduite du juge Abell et pour préparer des articles d'impeachment, est référée à un comité de cinq.

L'acte relatif à l'établissement d'une école de pharmacie à la Nouvelle-Orléans est référé.

Un bill engageant l'Etat à aider à la construction d'un canal maritime allant au lac Borgne, à 10 milles au-dessous de la ville, est référé au comité de desséchement et des canaux et de voyé à l'impression.

Le bill portant que les warrants émis pour le paiement de la police métropolitaine seront recevables pour taxes et licences est référé au comité des voies et moyens.

La Chambre s'ajourne à 7 heures du soir.

SÉANCE DU SOIR.—Roso, de Lafourche, demande que le bill pour protéger la santé de la ville et pour incorporer la Compagnie de l'Abattoir soit retiré du comité général.

L'orateur dit que le comité seul peut remettre le bill en la possession de la Chambre.

Sur motion de M. Pratt, la Chambre se forme en comité général, et le bill des abattoirs est mis en discussion.

Dewees, de Bienville, demande que le comité rende le bill à la Chambre et qu'il soit adopté in toto.

L'orateur Lowell espère, dit-il, que cette motion ne prévaudra pas, attendu qu'il y a, sans doute, beaucoup de membres et qu'il en est un, qui désirent discuter librement le bill.

Après deux heures de débats désordonnés et bruyants, le comité se lève et recommande que le bill soit mis à l'ordre du jour d'aujourd'hui (jeudi). Agréé.

L'orateur soumet une communication de G. H. Dumford, sergent-d'armes, qui dit qu'ayant reçu ordre de la Chambre d'aller chercher des membres absents, il est allé au théâtre St Charles et a informé M. Gleason, le trésorier du théâtre, de l'objet de sa visite. M. Gleason l'a mené aux premières galeries où il n'a vu aucun membre de la Chambre. S'étant rendu à une autre porte pour visiter une autre partie du théâtre, le gardien lui en a refusé l'entrée. M. Gleason alors lui a donné une passe qui n'a pas été reconnue, et le portier a juré après le sergent d'armes et dénoncé la Chambre des Représentants de la manière la plus outrageante.

Sur motion de M. Dewees, de Bienville, la communication a été référée à un comité spécial de 3, chargé [illegible].

La Chambre s'[illegible].

France.

Correspondance particulière de l'INTERNATIONAL

Paris, le 16 janvier 1869.

Hier soir, à quatre heures précises, heure militaire, un cortège de petits coupés et de deux ou trois calèches déposait sous la grande marquise de l'hôtel du quai d'Orsay, les membres de la conférence. Un instant après, ils étaient tous réunis dans un salon du rez-de-chaussée, autour d'une grande table verte. Il y a huit plénipotentiaires; spectacle imposant, et qui serait tout à fait majestueux si ces honorables personnages n'étaient mis en grande tenue avec leurs ordres. Ils sont en simple habit de ville; M. de la Valette seul a mis son grand-cordon rouge. On se salue d'abord, puis l'on prend place; le prince de Metternich prend le premier la parole et propose de nommer un président. Les regards se tournent naturellement et avec sympathie vers le marquis de la Valette, qui baisse les yeux. On l'élève à la présidence de cette assemblée européenne. Quel rêve! Ce qu'on a fait après cela sera bientôt dit: on s'est ajourné à mardi.

Un homme tout à fait heureux serait le ministre des affaires étrangères s'il avait un dovecuse diplomate qui [illegible]. Il se pourrait toute la semaine dernière, sans pouvoir le rencontrer du ministère on l'envoyait à l'hôtel de l'avenue Gabrielle, qui était jusqu'à présent l'habitation particulière du marquis; de là il fallait aller voir à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, d'où le ministre venait justement de sortir pour retourner dans son hôtel. Ce diplomate n'était autre que M. Rhangabé, l'envoyé de Grèce.

Voici donc ce qui se passait: les appartements du ministère ne sont pas libres; vous vous connaissez la triste mort de M. de la Valette oblige, sans doute, par un nouvelle situation, de quitter son appartement particulier de l'avenue Gabrielle. Il est allé demander asile au comte de Flahaut, dans le délicieux hôtel de la Légion d'honneur, à deux pas du ministère. C'est là qu'on peut rencontrer le successeur du marquis de Moustier, lorsqu'il n'est pas au ministère, ou chez son fils.

On a eu avant hier une émotion aux Tuileries, la nouvelle y est arrivée que M. Gladstone était à Paris, et qu'il était descendu dans la maison du Cercle impérial. Informations prises, on apprend qu'en effet M. Gladstone est là. Vient-il prendre part aux délibérations de la conférence? Enfin, M. de la Valette dépêche un des attachés de son cabinet, qui se rend incontinent au Cercle impérial; mais là il apprend que ce M. Gladstone n'est point le Premier d'Angleterre, mais tout simplement un cousin, lequel est à Paris pour des affaires particulières et loge au Cercle impérial pour y admirer les tableaux que M. le surintendant des beaux-arts y a fait déposer.

M. le ministre d'Etat n'est pas encore content; il ne lui suffit pas d'avoir créé le *Journal officiel* et de disposer de tout, il veut être de l'Académie. Il a écrit dans ce but à Mgr Dupanloup, pour solliciter ses suffrages. Cette lettre doit être bien curieuse; Mgr Dupanloup nous la fera lire un jour ou l'autre, en même temps que la réponse qu'il y aura faite. Il est certain que M. Rouher a parfaitement le droit de briguer le fauteuil de Berryer, et il n'y a point de raison pour qu'on la lui refuse. Il a les dons oratoires que l'Académie aime quelquefois à récompenser, et s'il ne professe pas tout à fait les mêmes idées politiques, il a du moins le mérite de pratiquer un genre de fidélité politique qui n'a point de représentant à l'Académie. M. le ministre d'Etat veut être à l'Académie en souvenir de Richelieu, son illustre prédécesseur, qui fut le fondateur de cet illustre compagnie; c'est encore là son meilleur titre, et je ne doute pas que les immortels ne tiennent compte à M. Rouher de sa grande ressemblance avec le premier ministre de Louis XIII.

Son innovation du *Journal officiel* ne lui fait pas honneur et lui vaut même des ennuis qu'il n'avait pas prévus. Comme le service du journal est très mal fait, c'est à M. Rouher que s'adressent les réclamations. Ne vaut-il pas mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints? M. le ministre d'Etat reçoit des lettres dans le goût de celle-ci, qui n'est pas du premier venu. Elle porte la suscription: "A M. le ministre d'Etat, directeur du *Journal officiel*."—Monsieur le ministre, je me suis abonné au *Journal officiel* à partir du premier janvier, je n'ai pas reçu les quatre premiers numéros. J'ai réclamé par lettres affranchies auprès du gérant. Non seulement ces numéros, qui manquent à ma collection, ne m'ont pas été envoyés, mais je n'ai reçu aucune réponse. Je m'adresse cette fois à la direction, suivant l'indication qui se trouve à la tête du journal. La direction est naturellement quelque chose de plus que la gérance, et elle doit, si le mot est pris dans son vrai sens, embrasser à la fois la partie matérielle et la partie intellectuelle du journal. Je vous serai donc obligé, monsieur le ministre, en votre qualité de directeur du *Journal officiel*, de donner des ordres pour que les quatre premiers numéros auxquels j'ai droit me soient envoyés.—J'ai l'honneur d'être, monsieur le ministre, avec le plus grand respect, votre très humble serviteur, Vicomte A. de Calonne."

J'ajoute que cette réclamation a eu un plein succès, et je recommande à ceux qui reçoivent irrégulièrement le *Journal officiel* de s'adresser directement à M. le ministre d'Etat. Il sera immédiatement fait droit à leur demande.

Le prince Napoléon a reçu hier la visite de l'Empereur, qui est allé le soir à la Porte Saint-Martin voir jouer la *Dame de Monsoreau*. Le prince a une péripneumonie, compliquée d'une maladie de foie. Il a gagné ce mal à Prangins, en prenant un bain froid dans le lac et en n'ayant pas soin de provoquer la réaction qui doit toujours suivre les pratiques de l'hydrothérapie. Son état est très grave encore et les médecins ne répondent pas encore de leur malade qui, du reste, est très rebelle aux ordonnances de la faculté.

Affaires d'Orient.

PRÉPARATIFS BELLIQUEUX

Si du domaine des conjectures nous passons à celui des faits, nous voyons que les préparatifs de guerre continuent partout. La Turquie arme à la hâte. L'Epire, la Thessalie, la Bosnie, sont transformées en vastes places d'armes. Une lettre de Sarajevo (Bosnie) annonce l'arrivée quotidienne de chargements d'armes, qui sont réparées, transformées et distribuées. Les manœuvres militaires ont lieu tous les jours, et l'armée semble mise en état de défense contre une invasion serbe.

Une lettre de Tornova (Bulgarie) dit que les autorités ottomanes prennent leurs précautions contre les bandes formées en Roumanie. Celle de Hadji Dimitri s'est réfugiée dans les Balkans; elle compte tous les jours, mais son chef ainsi bon et ne désespère pas de recruter des hommes, surtout si la guerre éclate. On craint qu'Hadji Dimitri et les autres chefs Bulgares Spiro et Jordanis ne tentent quelque coup de main sur la place de Gabrovo. 1,200 soldats turcs sont venus renforcer la garnison.

Mais ce qui est beaucoup plus grave, ce sont les préparatifs de la Russie. Trois corps d'armée se concentrent sur le Pruth. Tous les médecins européens du gouvernement avaient donné des congés sont rappelés. De plus, la Russie prescrit sans hésiter qu'il fût rappelé tous les anciens soldats qui, ayant acquitté leurs obligations militaires, [illegible] à se réengager.

L'Orient, de Vienne, publie des nouvelles de Constantinople d'une nature grave.

On aurait découvert dans la capitale de l'empire ottoman une conspiration dirigée contre la vie du sultan, et dont le chef serait un vieillard jouissant d'une haute considération, l'ex-Serdar Yerdi Sadik-Effendi, prédécesseur dans le maréchal du sultan Bajazet.

Ces découvertes auraient amené d'autres arrestations, et cette arrestation a provoqué une grande surexcitation dans la population turque de Constantinople.

Quant à l'état des provinces, les informations de l'*Orient* sont fort inquiétantes pour la Sublime Porte. Elles signalent une grande agitation dans la Bulgarie. Les habitants aisés de cette contrée prennent une part active aux souscriptions ouvertes pour l'achat d'armes de guerre; une comité révolutionnaire organisé dans toute la Bulgarie, en Thrace et en Macédoine, déployant une grande activité; ils font haranguer le peuple. Des réunions actives se sont établies entre ce comité et ceux des pays voisins, et l'organe du parti national bulgare, le *Portobes*, ne cesse de prêcher un appel aux armes. La population serbe, non moins [illegible], [illegible] de confiance que dans une prompte réforme, puisque le sultan a refusé à leurs vœux que des plus élevées [illegible] les points de plus par Midhat Pacha.

Tous les comités bulgares relèvent d'un comité central qui siège à Bucharest sous le nom de *comité central de la confédération démocratique d'Orient*, et compte parmi ses membres des Français, des Italiens, d'autres Occidentaux, et évidemment des Russes plus ou moins déguisés.

Le comité central va lancer des documents qui prédiront, suivant toute apparence, une grande explosion: le premier est un manifeste aux gouvernements européens, le second un ultimatum qui sera adressé directement au sultan.

D'après les plans de cette grande association politique, Abd-ul-Aziz serait sommé d'élever au rang de royaumes: la Roumanie agrandie de quelques districts; la Bulgarie avec la Thrace et la Macédoine; la Serbie avec la Bosnie, l'Herzégovine et le Monténégro.

La Grèce, enfin, serait agrandie par l'annexion de l'Epire, de la Thessalie et des îles de l'Archipel.

Un appel aux armes suivrait le rejet de cet ultimatum.

Tels sont les renseignements exacts, nous les croyons dans leur ensemble, que l'*Orient*, de Vienne, a reçus en même temps de Constantinople et de Bucharest.

Le *Moniteur* affirme que la Russie est parvenue à obtenir le consentement des puissances à une révision du traité de 1856, et qu'elle se montre depuis quelque temps très active dans ses préparatifs militaires sur les côtes de la mer Noire.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Maladie des bestiaux dans l'Etat de New-York.

Délégués du Mississippi à Washington.

Enquête sur les ponts.

Un détectif maladroit.

Corruption des hommes publics dans le Tennessee.

Nouvelle hausse sur le coton à New-York et à Liverpool.

Débarquement de nouvelles troupes à Cuba.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 3—La ville continue à être calme. Une émeute sérieuse a eu lieu à Batfucki, il y a quelques jours, entre les Espagnols et les Cubains, pendant laquelle beaucoup de gens ont été blessés.

Un steamer, chargé de troupes, est arrivé aujourd'hui d'Espagne.

Nouvelles de Washington.

Washington, 3—Sénat.—Trumbull, du comité judiciaire, fait neuf juges suprêmes et fixe les règles pour la nomination des juges de Circuit.

Le bill des allocations consulaires a passé.

L'amendement constitutionnel de Boutwell a été discuté jusqu'à l'ajournement.

CHAMBRE.—Il a été défendu au secrétaire de payer pour le moment les fournitures de bureau faites à la Chambre.

Le bill du Mississippi, de Beck, est référé au comité de reconstruction.

Les témoins récalcitrants de New-York ont été mis sous la garde du sergent d'armes, et y resteront jusqu'à ce que le comité soit satisfait.

Un chemin de fer en droite ligne d'ici à New-York, a été mis en discussion, ainsi qu'un bill sur les allocations indiennes.

Washington, 3—Le Revenu a touché aujourd'hui $1,000,000.

Mauvais temps toute la journée. Le télégraphe est lent. Grant part pour New-York demain.

Henderson a présenté un bill au Sénat hier pour établir un département des affaires de l'intérieur. Ce bill donne au chef du département une place dans le cabinet et met sous son contrôle le bureau des terres, le bureau indien, les affaires de mine et le bureau des affranchis.

Il y a environ 400 demandes de réhabilitation devant le comité de reconstruction, la plupart présentées par des Virginiens.

Washington, 3—Le capitaine W. H. Walton et Jos. Brown, de Pittsburg, ont été devant le comité des routes et canaux, aujourd'hui, pour témoigner sur le pont en question. Ces messieurs et d'autres, qui ont été interrogés en faveur des mariniers, soutiennent que les ponts devraient avoir au moins des arches de 500 pieds à la hauteur de 120 pieds. Le comité est disposé à recommander moins de 400 pieds, et consentent à transiger pour 400 pieds. Dans leurs remarques, les mariniers font une comparaison défavorable entre le pont à Steubenville, Ohio, et ceux du chemin de fer de Baltimore et Ohio à Bel Air et à Parkersburg. En résumé, les hommes du chemin de fer disent qu'il y a une grande différence entre les deux points.

Le pont de Steubenville est mal placé dans une partie du courant, sujette à des contre-courants, tandis que la canal n'affecte pas les côtes du pont de Parkersburg. Il a été adopté aujourd'hui par les mariniers devant le comité que des arches de 300 pieds à Parkersburg sont équivalentes à une arche de 450 pieds à Steubenville. La discussion entre les parties est vive et il est douteux qu'un bill soit rapporté par le comité pendant la session.

Nouvelles Diverses.

Fishkill, New-York, 3—La mort subite qui frappent les animaux a créé beaucoup d'alarme dans le comté Dutchess.

St-Paul, Minn, 3—L'Hôtel International a été détruit par le feu hier soir. Le monde s'est sauvé, mais la plupart des fayards étaient sans vêtements. Perte $100,000.

Jackson, 3—L'ex-gouverneur A. G. Brown et le juge H. F. Simrall sont partis hier soir pour Washington, pour représenter le peuple du Mississippi devant le comité de reconstruction. Ils sont partis à la sollicitation de leurs concitoyens des deux partis politiques.

John Brown, le détectif de Nashville, qui depuis des mois était à la poursuite d'un fameux coquin nommé Webb, fugitif d'Est Tennessee, est arrivé ici ce soir. Il annonce qu'il a capturé Webb à Vicksburg, et qu'après avoir obtenu une réquisition du général Gillem, et avoir emballé le prisonnier d'une manière sûre, il est parti avec lui pour Nashville; mais que près de Sardis, Miss., il est tombé endormi et que Webb a pris la clé des menottes, les a ouvertes et est sorti des chars à Sardis, quand le maire y est arrivé, laissant la menotte à Brown. Le gouverneur a offert pour l'arrestation de Webb est de $300.

Une dépêche de Nashville à l'*Avalanche* dit que la confession de Mercer sur les fonds d'école qui manquent, implique gravement Frank S. Richards, orateur de la Chambre, John Eaton, surintendant de l'instruction publique et Arnell et Mullins, membres du Congrès, et a causé une grande agitation dans la Législature. Une résolution présentée aujourd'hui à la Chambre contre l'orateur Richards; mais l'affaire a été finalement référée à un comité spécial, avec charge de faire un rapport le plus tôt possible.

Plusieurs membres prééminents seront sans aucun doute impliqués et expulsés.

Marchés Européens.

Liverpool, 3 au soir—Coton, animé à la clôture. Uplands, 12½ Orléans, 12 1/2 à 12 1/2. Ventes aujourd'hui, 15,000 balles.

Londres, 3 au soir—Sucre, ferme. Consolidés, 93 1/2. Bons, 76 1/2.

Liverpool, 3 au soir—Baisse sur le maïs et le blé. Provisions, sans changement.

Marchés américains.

New-York, 3, midi—Argent, facile. Sterling, 109 1/2. Or, 135 1/2 à 30, 113 1/2. Farine, calme et en baisse. Coton, ferme à 29 3/4 à 30 pour le middling. Fret, calme.

New-York, 3, après-midi. Coton, actif et plus ferme. Vendu aujourd'hui, 6,800 balles. Middling, 29 3/4 à 30. Pas de variation, du reste, depuis midi.

New-York, 3 au soir—Argent, actif, mais facile à 7 p. 0/0. Effets du Sud, généralement sans variation. Bons de la Louisiane, 71 1/2. Fonds du gouvernement, plus faibles. 5 20, 113 1/2. 10-40, 108 1/2. Farine, inactive et en baisse.

Memphis, 3—Coton plus ferme. Mid. 28 1/2. Reçu 1500 balles. Exporté 316.

Mobile, 3—Coton, en bonne demande. Marché ferme à la clôture. Vendu, 1,700 balles. Bas middling, 27 1/2. Reçu, 309. Pas d'exportations.

Louisville, 3—Vendu 185 boucauts de tabac de 4 à 25. Graisse 20. Farine superfine 5 75. Whisky 96 à 97.

Cincinnati, 3—Farine de famille 7.25 Avoine 61. Whisky 95. Graisse 20. Bacon 14. Côtes 17.

St-Louis, 3—Farine superfine 5.29. Mais 71. Porc 32. Bacon 14. Graisse 21.

Chicago, 3—Farine extra 5.40. Mais 56. Graisse 20. Côtes 15.

Nouvelles des rivières.

Memphis, 3—Temps froid, pluvieux et désagréable. Le Mississippi d'une manière continue. Partis pour Cincinnati, le Clifton avec 1800 balles et le Fort Gibson avec 550. Le Dexter et la Louisiana pour la Nlle-Orléans.

Vicksburg, 3—Descendu, le steamer Virginia, à 4 P. M.

Louisville, 3—Rivière stationnaire.

St-Louis, 3—Le fleuve monte.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 3—Arrivé, le steamer Morgan, de Galveston, avec fret et passagers. Pas de départs.

Les stations Agnes et Harlan sont à l'ancre au Balise attendant que le vent se modère.

(*Dépêche d'hier soir.*)

Washington, 3—Dans [illegible] la taxe du whiskey hier soir, Schenck, [illegible] avait comité des voies et moyens, a dit qu'il y une clique de spéculateurs qui essayaient de tuer le marché du whiskey en faisant circuler l'histoire que le comité des voies et moyens ou quelque membre de la Chambre veut proposer l'augmenter la taxe sur le whiskey ou peut-être la rétablir sur son ancien pied. Il a à dire à cet égard qu'autant que celà concerne le comité, aucune proposition semblable n'a été faite ou n'y serait reçue. Il espère que la Chambre n'adoptera pas sur cette partie du bill.

Madrid, 3—Probablement Prim et Serrano constitueront un directoire. Le nonce du Pape a été engagé à revenir.

[illegible], 20—Un soulèvement de paysans a eu lieu le 11 du courant. On s'attend à des troubles sérieux à tout moment.

Washington, 3—Trumbull, du comité judiciaire, a présenté un bill réorganisant le judiciaire fédéral.

CHAMBRE.—Beck a présenté un bill concernant le Mississippi, avec les nullifications de Bingham, mais au lieu, comme Bingham, de proposer d'admettre les réclamants actuels aux places de l'Etat, Beck demande une élection en mai sous le suffrage universel et l'universelle amnistie, soit pour la Constitution modifiée soit pour les officiers d'Etat, l'Etat provisoirement restant sous le contrôle militaire.

Le comité des routes de poste a entendu les hommes de Pittsburg en opposition aux ponts qui auraient une largeur de moins de moins de 400 pieds.

Le comité des allocations a décidé de retirer les allocations pour le département de l'éducation.

On dit d'après une autorité passable que le comité postal rejettera la proposition d'un télégraphe postal, pensant que le public et le gouvernement seront mieux servis par la concurrence.

Les clauses du bill qui rend vacantes les places en Virginie, dans le Mississippi et le Texas, remettra la disposition des places à l'administration de Grant.

Liverpool, 3—Après-midi—On a fait des affaires aujourd'hui sur le coton attendu. Des ventes ont été faites à 12 pour le middling. Mid. Orléans 12 1/4.

Havre, 3—Coton animé, soit le coton dans le port soit le coton attendu. L'on est à 137 et l'offre à 138.

New York, 3, midi—Or 135 1/2. Coton bonne demande, et hausse de prix. Mid. 29 3/4. Mid. Orléans 30 1/4 à 30 1/2.

ALLIANCE BOURBONNIENNE—On lit dans le *Moniteur Universel*:

"Le 12, a eu lieu au pavillon de Rohan une touchante réconciliation entre les différents membres de la famille des Bourbons d'Espagne présents à Paris. Isabelle II, l'ex-reine, don Carlos et la duchesse de Madrid ont signé un traité d'alliance.

"Les bases de cette réconciliation ont été principalement la promesse d'un loisible mariage, sur les futurs sont bien jeunes. Nous voulons parler du prince des Asturies et d'une fille de don Carlos."

$65.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de cinquante-cinq piastres. Elles ont garantie pour 5 ans.

COMMANDE D'ARMES PAR LA RUSSIE AUX ETATS-UNIS.—Nous lisons dans un journal de Hartford (Connecticut):

"La manufacture d'armes de M. Colt fabrique en ce moment pour le gouvernement russe trente mille fusils Berdan se chargeant par la culasse. Cette fourniture sera terminée prochainement."

Au point où en sont les choses en Orient, cette nouvelle n'est pas sans signification.

—Le vice-roi d'Egypte est attendu à Paris, dans les premiers jours d'avril. Il doit aller prendre les eaux de Vichy.

'Accident du Pereire.

La dépêche qui annonçait que le *Pereire* avait relâché à Londres était erronée. Voici de nouveaux détails sur l'accident:

"Havre, 20 janvier.

"Le vapeur *Pereire*, capitaine Duchesne, était parti du Havre le vendredi 15 pour New-York; il avait fait escale à Brest, le 16. Dès le départ, le temps était très mauvais et le vent augmentait. La tempête augmenta bientôt de violence. Le 20, elle était devenue un terrible ouragan qui menaçait de détruire le navire. D'énormes vagues s'abattirent sur le pont, enlevant entièrement la cabine d'avant et la salle à manger des passagers de seconde classe, inondant la chambre des machines et causant d'autres avaries considérables.

"La tempête secouait le navire avec une force terrible; des passagers et des hommes de l'équipage furent renversés violemment. C'est à ce fait seulement que sont dues la mort de quelques personnes et les contusions reçues par d'autres.

"Enfin, le 21, le *Pereire* embarqua une immense lame qui inonda complètement la cabine d'avant et tua sur le coup Mlle Funchelberg, d'Allemagne.

"La tempête venant directement de l'ouest, le capitaine Duchesne crut prudent de revenir vers son port de départ. C'est ainsi que le Pereire est rentré le 26 au Havre.

"Ainsi qu'il a été dit précédemment, trois passagers de seconde classe et trois hommes de l'équipage, ont été tués. D'autres personnes qui reçu des contusions généralement légères; [illegible] sont en bonne voie de guérison. Les [illegible] sont MM. Colinghan, prêtre catholique [illegible] Fouiquier, un Français, et Mlle [illegible]; cette dernière a eu l'épine dorsale brisée. [illegible] passagers de première [illegible] n'a été atteint.

"Les passagers du *Pereire* [illegible] pour New-York par le *St-Laurent*.

"Avant la rentrée du vapeur au Havre, les passagers réunis dans le salon ont adopté à l'unanimité des résolutions dans lesquelles ils félicitent le capitaine Duchesne sur le courage et les connaissances nautiques dont il a fait preuve dans les circonstances présentes et dans d'autres occasions, parmi lesquelles on cite l'abordage de la *Vesta* et de l'*Arctic*. La *Vesta* que commandait M. Duchesne fut sauvée, pendant que l'*Arctic* coulait avec la plus grande partie de ses passagers."

Il résulte évidemment de cette dépêche que les machines du *Pereire* n'ont pas été avariées comme on l'avait cru d'abord. *Aucune explosion ne s'est produite.*

Du reste, ce qui prouve que le vapeur n'était pas sérieusement endommagé, c'est qu'il lui a suffi de cinq jours, du 21 au 26, pour regagner le Havre.

LES PILULES DU DOCTEUR C. McLANE, POUR LA MALADIE DU FOIE,

Sont précisément ce dont la plupart des gens ont besoin; une ou deux doses font fonctionner le foie, guérissent des maux de tête, [illegible], procurent un bon sommeil et, le matin, à son réveil, est heureux. Il voit tout en beau. Il n'est personne qui ne souffre, de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF.

LES PILULES DU Dr. McLANE

sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES nettoient parfaitement le foie et lui rendent sa force. Faites-en l'essai, et vous vendrez toujours en avoir une boîte chez vous.

☞ AYEZ SOIN D'ACHETER ☜

Les PILULES du Dr. C. McLANE, PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies ou Magasins de campagne des Etats-Unis.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre, pour le repos de l'âme de feu J. X. CANTRELLE, aura lieu vendredi prochain, 5 du courant, à l'église St Augustin, rue St Claude, à 8 heures du matin. Ses parents et amis, ainsi que ceux des familles Bozonier, Chrétien et Logan sont priés d'y assister. 3févr—2f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, jeudi, 4 février, à l'église St-Augustin, rue St Claude, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feue dame JEANNE BARCELO, épouse de Joseph Brisolara. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister. De la part de sa famille. 3

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feu JULIEN THIERRY, aura lieu, le 4 février, à l'église Ste-Anne, rue St-Philippe, à 7 heures du matin. Les amis du défunt, de même que ceux de son frère sont priés d'y assister. De la part de son frère. 1f.

OR ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc, AU BUREAU DE CHANGE DE J. BRETTE, 6........RUE ST-CHARLES........6 PRÈS CANAL. Un paie aussi d'avance aux Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES De Février et de Mars. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 3 déc—2mPP

Société de Bienfaisance des Bouchers.

L'ASSOCIATION se réunira pour l'assemblée du trimestre, JEUDI, le 4 février, à 6 heures du soir, à la salle, [illegible]. Par ordre du Président. F. ZENENBES, Secrétaire. 4fév—1

ASILE ST-LOUIS ASSOCIATION LOUISIANAISE.

LES Dames de l'Association Louisianaise sont priées de se réunir pour affaires importantes, à l'Archevêché, SAMEDI, 6 février, à midi. Par ordre de la Présidente. 4fév—3f

Salle du Comité de Finances, Hôtel-de-Ville. Nouvelle-Orléans, 3 février 1869.

CONFORMÉMENT à la résolution qui autorise la destruction des bons de la ville, le Trésorier de la ville a détruit, aujourd'hui, par le feu à l'Hôtel de Ville en présence des soussignés, les billets de la ville suivants, qui s'élèvent à la somme de cent vingt mille piastres, dénominations suivantes: Billets fractionnels, billets d'un, deux, trois, cinq, dix et vingt piastres. (Signés): JOHN S. CONWAY, Maire. PASCAL LABARRE, Député du Contrôleur. W. L. MOUNT, Trésorier. JOHN A. O'BRIEN, Président du comité de finances du Conseil des Aldermen. THOS. F. FISHER, Président du comité de finances du Conseil des Aldermen adjoints. THOS. LYNCH, Président de la Banque du Sud. JNO. G. [illegible], [illegible]. G. LIVAUDAIS, [illegible] de la Banque du Sud. ALEX. WALKER. TIMOTHY O'NEIL. AARON SCHWARZ. ALFRED BOURGES, Secrétaire du Comité de finances. 4fév—1f

Louisiana Cotton Manufactory.

LE lundi 1er du courant, à une assemblée des actionnaires de cette Compagnie, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année: W. T. HEPP, A. COUTURIÉ, V. PERRILLIAT, C. TIBLIER, J. A. BLANC. Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. V. Perrilliat a été élu Président à l'unanimité. Monsieur Georges Perrilliat a été nommé secrétaire pro tempore. Nouvelle-Orléans, 3 février 1869. GEO. PERRILLIAT, Secrétaire. 4fév—10f

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.

A UNE élection tenue le 1er courant, au bureau de la Compagnie, pour sept Directeurs devant servir pendant l'année expirant le premier lundi de février 1870, les actionnaires suivants ont été élus: MM. HENRY PETE, FELIX LABATUT, D. B. MACARTY, B. SALOY, J. BROUSSE, HENRI LARQUIÉ, JOHN LANOLÉS. Et à une réunion de la direction tenue le 2 courant, Felix Labatut Esq, a été unanimement élu Président, M. Jules Bénit, Secrétaire et M. Hy. C. Bénit, Secrétaire pro tem. JULES BENIT, Secrétaire. 4fév—1f

HAAN & FREDERICKSON. DROGUISTES EN GROS ET EN DETAIL, ET Marchands de produits chimiques fins, Instruments de chirurgie, appareils en verres, Seringues, &c., &c. 130........RUE DU CANAL........130, VIENNENT de transporter notre pharmacie des Nos 13 et 15 de la rue Royale à notre nouveau local du No 130 de la rue du Canal, occupé autrefois par le Dr James Syme, nous annonçons à nos amis et nos clients que nous avons agrandi le cercle de nos affaires, et nous sommes disposés plus à même de remplir tous les ordres que nous recevrons de tous les villes. On trouvera chez nous un stock complet de DROGUES de première qualité et toutes les célèbres EAUX MINÉRALES importées. 4fév—6f

AVIS. Nouvelle-Orléans, le 4 février 1869. LE soussigné partira pour Alexandria, Natchitoches, [illegible], mercredi, 10 courant, et se chargera des collections ou autres affaires qu'on voudra lui confier. E. SAROURIN, Avocat, Chez le juge Whitaker, 87 Camp. 4 fév—6

Banque des Citoyens de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 1er février 1869. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de SEPT pour cent sur le capital actif de la Banque—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir de LUNDI, 8 du courant. J. L. DELÉRY, Caissier. 3 fév—2 som

Salon "Crescent" de Coiffure. 8........RUE ROYALE........8. LES soussignés annoncent à leurs clients et à leurs amis qu'ils ont, tous deux, aux dépenses, acheté et monté chez eux une des célèbres Machines Anglaises du Camp, à brosser les cheveux, où l'on trouvera à toute les heures ainsi que les [illegible]. DANIEL LEONHARD, HENRY WAGAM, Anciens barbiers à bord du "Fresh Pargoud." 21 jan—1m

MACHINES A COUDRE DE GROVER & BAKER. La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de famille. Bureau et dépôt, pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans. 15 nov—3m

Compagnie Anglaise et Etrangère d'Assurances mutuelle—Limitée. Capital........$5,000,000 ou ov. LE soussigné demande des polices d'assurance maritime, à partir de cette date, à la Compagnie d'Assurances de Londres et de Lancashire, contre les incendies.— Au No. 64 de la rue Carondelet. R. O. HUMPHREYS, Agent. 23janv—1m.

DEGUISEMENTS! COSTUMES! MASQUES! MAISON J. GALINIER, 101....RUE ROYALE....101 (Entre St-Louis et Conti.) COSTUMES DE CARACTÈRE. DEGUISEMENTS en tout genre, pour Dames et pour Messieurs, DOMINOS en Satin, Taffetas et Percale, Assortiment de MASQUES, GANTS blancs Jouvin. Prix très modérés. 4 fév—3f

EN GROS. J. LEVOIS A ouvert son STOCK DE MARCHANDISES SECHES DE PRINTEMPS —ET— de Marchandises Sèches en général, Sur lesquelles il appelle l'attention —DES— MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE. Conditions libérales J. LEVOIS, Au coin des rues Canal et Bourbon. 21 janv—3f

EN DETAIL, Marchandises de Printemps, J. LEVOIS VIENT DE RECEVOIR, POUR ROBES DE PROMENADE, MOIRES FRANÇAISES, COULEURS UNIES, ALPACAS FRANÇAIS, UNIS ET FANTAISIE, MOZAMBIQUES, CHINÉES ET RAYÉES, POPELINETTES, GENRES NOUVEAUX, A 50 Cts. et à 60 Cts. la verge. BARÈGES ANGLAIS, LAINE, TOUS LES GENRES A 30 CTS. ET AU-DESSUS, LA VERGE. GRENADINES CANVASS, GRENADINES SOIE DE LYON, TARLATANES BRODÉES POUR ROBES DE DINERS ET SOIRÉES, IL APPELLE L'ATTENTION DES DAMES SUR CES CHOIX. J. LEVOIS, Au coin des rues Canal et Bourbon. 31janv—3f

Liquidation! Liquidation! POUR CAUSE DE DÉPART. L. ETERNOD Angle des rues Ursulines et Bourbon ou Conti et Bourbon. A l'honneur d'informer ses nombreux clients et le public qu'il est décidé à partir, il écoulera tout son stock, se composant de MARCHANDISES SECHES et de FANTAISIE, provenant d'importations étrangères. [illegible]. Excellente occasion offerte aux marchands de la campagne. N. B.—A vendre. Les [illegible] ou des deux magasins [illegible] de l'angle Ursulines et Bourbon. 31 janv—3m—DMarJ

CHAMPAGNE ROYAL-BERTON, DE LA MAISON CHARLES LOUCHE, (Ancienne maison Berton.) 60 PANIERS de cette célèbre marque reçus par le steamer "Alice." L. H. RICHARD, Seul Agent, 46, Vieille-Levée. 6fév—1m

Grocerie à Vendre pour cause de Départ. La Grocerie et installations [illegible] St-Philippe et Villeré. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 4 fév—6f

L. H. RICHARD, 46 OLD LEVEE, GRAND Stock de ARTICLES DE PRINTEMPS, d'importation directe. CHALES DE DENTELLE, BARÈGE. 3févr—3f

DEMANDE DE COMMIS. ON demande un jeune homme de 18 ou 20 ans, connaissant parfaitement la vente des marchandises sèches en détail. De bonnes recommandations sont indispensables. S'adresser par lettre à Glois Box, 1809, P. O. Réponse sera donnée par la poste. 3févr—3f

MAÇONNIQUE. LA Cinquante-septième Grande Communication annuelle de la Très Respectable Grande Loge de l'Etat de la Louisiane aura lieu au local de la Grande Loge, ville de la Nouvelle-Orléans, commençant LUNDI, le 8 de février, à 7 heures du soir. JAMES C. BATCHELOR M. D., Grand-Secrétaire. 31jan—1som

MAÇONNIQUE. LA Vingt-deuxième Grande Convocation du Très Excellent Grand Chapitre de l'Etat de la Louisiane aura lieu au local de la Grande Loge, ville de la Nouvelle-Orléans, commençant MARDI, le 9 de février, à 10 heures du matin. JAMES C. BATCHELOR, M. D., Grand Secrétaire. 31 jan—1som

Bureau du Surintendant-Général de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nlle-Orléans, Le, 30 janvier 1869. AVIS SPECIAL. A PARTIR DE DIMANCHE, 31 du courant, les convois partiront et arriveront comme suit: Le convoi express part de la Nlle-Orléans à 7 heures du matin, et arrive à 9 heures et quart du matin. Le convoi de la malle part de la Nlle-Orléans à 5 heures 30 minutes du soir, et arrive à quatre heures et quart de l'après-midi. T. S. WILLIAMS, Surintendant général. 31 jan—6f

REOUVERTURE! Aux personnes qui tiennent maison. LEVI & NAVRA Annoncent au public qu'ils ont réouvert le magnifique magasin du No 174 DE LA RUE DU CANAL, (PRÈS DRYADES), Où l'on trouvera un nouvel assortiment complet de Porcelaines et Faïence, Poêles, —ET— Articles de Ménage de toute espèce, Qu'ils vendront, comme d'habitude, A BAS PRIX. S. OBERNER, vendeur, connu par sa politesse, répondra aux clients. Levi & Navra, Successeurs—Au No 174 de la rue du Canal. Magasin principal—Au No 171 de la rue Poydras, près Carondelet. 24 janv—6m—D Mer J

Banque de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er février 1869. LETTRES DE CREDIT. LA Banque de la Nouvelle-Orléans émet des lettres de crédit, payables dans les principales villes de France et d'Angleterre. N. AUGUSTIN, Caissier. 1er fév—1m PP

CHANGE. LA Banque de la Nouvelle-Orléans vend du change, à terme et à vue, en sommes à la convenance des acheteurs, sur Londres, Liverpool, Paris, Bordeaux, Marseille, Le Havre, Lyon, St. Etienne, Nantes, Angoulême, Orléans, Troyes, Le Mans, Lorient, Limoges, Cognac, Pau, Tarbes, Toulouse, Nancy, Strasbourg, Metz, Mulhouse, Tours, Agen, Avignon, [illegible], Périgueux, Lille, St-Jean d'Angely, Et sur les principales villes des Etats-Unis. N. AUGUSTIN, Caissier. 1er fév—1m PP

AVIS. NOUS avons le plaisir d'appeler l'attention des marchands sur un précieux perfectionnement apporté dans les Cuillers et les Fourchettes d'électro plaqué — perfectionnement à l'aide duquel les parties qui sont le plus exposées à s'user reçoivent Une couche extra d'argent, de trois fois l'épaisseur ordinaire (savoir derrière le manche, le fond de la cavité et la pointe de la cavité des cuillers—derrière le manche, le devant et les pointes des fourchettes— ainsi que l'indique le cliché.) Cette manière de plaquer est de beaucoup supérieure à l'ancienne. On a éprouvé le grand avantage car les cuillers et les fourchettes ayant toujours par ces points exposés, bien que la plaque des autres parties de l'article soit encore bon. Le nouveau procédé TRIPLE LA DURÉE DES SERVICES. Les Couteaux, les Fourchettes et les Cuillers étampés "1847. ROGERS BROTHERS A1 XII" sont plaqués d'après le nouveau procédé. Nous plaquons, par le nouveau procédé, depuis 1862, et les articles ont été mis à l'épreuve avec le plus grand succès, dans les hôtels, à bord des bateaux et dans les familles; on en était satisfait partout. Ils ont tous les avantages de l'argent et durent autant. Nous désirons surtout appeler l'attention des personnes qui s'y intéressent sur la fermeté de notre métal blanc qui surpasse tout ce qu'on a fait jusqu'ici dans ce genre. Ces objets marqués [illegible] portent notre marque et nous garantissons que le plaqué est d'une ÉPAISSEUR TRIPLE DE L'ÉPAISSEUR ORDINAIRE. Articles provenant du MERIDEN BRITANNIA COMPANY SERVICES A THÉ, URNES, POTS A GLACE DOUBLÉ EN PORCELAINE, SAUCIÈRES, HUILIERS, POTS ET GOBELETS, SERVICES DE COMMUNION, PORTES-CORNICHONS ET CONSERVES, Etc., TASSES A SIROP, SUCRIERS, GOBELETS ET TASSES, CORBEILLES A FRUITS, PLATS A FRUITS, PORTES-CÉLERIE, PANIERS A PAIN, NŒUDS DE SERVIETTES, Etc., Etc. COUTELLERIE PLAQUÉE, A MANCHES EN IVOIRE LES MEILLEURES LAMES ANGLAISES, COUTEAUX A DEJEUNER, A DINER ET A DESSERTS EN PLAQUÉ, A MANCHES EN IVOIRE ET LES MEILLEURES LAMES ANGLAISES, COUTEAUX A DEJEUNER, A DINER ET A DESSERT, EN PLAQUÉ avec ou sans raises. Un stock complet de ces articles, fait et garanti par la MERIDEN BRITANNIA COMPANY, à West Meriden (Connecticut). En magasin et vendu en peu au-dessous des prix de fabrique. Un escompte libéral est fait au commerce. Dépôt à l'enseigne du Grand Chandelier de ALLEN HILL, No 167 de la rue Baronne, Entre les rues Lafayette et Girod, Nouvelle-Orléans. 2 fév—2f

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD. Vor. MAIGNAN & F. LABORDE, MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c. Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS. Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., GAUTIER FRERES, GOLDENBURG, HENRY SUTTON, ALEX. SEIGNETTE, LARRONDE FRERES, L. O. LARYER, COGNAC. LA ROCHELLE. COGNAC. — IMPORTATEURS — Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres. Echantillons et prix courants fournis sur demande. Vins rouges et blancs en barriques et en caisses. J. Lebrun, "Eagle Brand" T. Drouet, "Lion's Brand" P. F. Eyquem, Ch. Tresilon, Lamothe Frères, Marjean, Haut Brion Haut-Sauternes, J. B. Clerc & Cie, le CÉLÈBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses bouteilles et demi-bouteilles, vins fins de A. De Luze & Fils. Champagne. Le célèbre "Black Seal" Vin Imperial et Royal Hunter de Xer Desbordes et Fils, Ackerman Laurance, [illegible] Monsseaux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles. Sardines à l'huile, Viandes et Légumes conservés, Sardines désossées et Pâtes Truffées de [illegible] Jne et Fils, Bouchons A. Dubose. Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

Services de Table. (dessus Français) CHEZ P. BRIERRE 5, rue de Chartres au 1er AINSI qu'un grand assortiment de toutes les [illegible] de toutes sortes, draps de fil, [illegible], mouchoirs, [illegible]. POULARDS DE LYON, (pour robes et mouchoirs.) 20 janv—1m—3f p.s.

1869—Printemps—1869 THEO. DANZIGER, No 163 de la rue du Canal, annonce à sa clientèle qu'il reçoit, en ce moment, une partie de sa stock de printemps qu'il offrira en vente LUNDI PROCHAIN, à un bon marché sans extraordinaire. Il vendra, en même temps, le reste de ses marchandises d'hiver à 50 cents la piastre. Un coup d'œil sur ce stock suffit pour convaincre [illegible]. On y trouvera 3,000 verges d'indiennes, toiles, Syrupes [illegible], [illegible] qui seront vendues à 10 cents la verge. THEO DANZIGER, No 163 de la rue du Canal. 30 janv—

A. MASSEL & CO., 43........RUE ST PHILIPPE........43 ENTRE CHARTRES ET ROYALE, Nlle-Orléans. VINS, COGNACS, WHISKIES ET LIQUEURS En Gros et en Détail, Au plus bas prix du marché. Bon vin de France à 51 le gallon, livré à domicile. 3 janv—1m

Divers! Divers!! 100 Barils PORC MESS, 25 Tierçons JAMBONS [illegible], 25 [illegible] SAINDOUX, 25 caisses [illegible], 100 [illegible] BEURRE de [illegible], 100 caisses CHANDELLES de Star 12, 13, 14 et 16 [illegible], [illegible] caisses de [illegible], 100 [illegible] de SAVON pour famille, 200 barils de FARINE, [illegible], 75 de WHISKEY rectifié de [illegible]. —Aussi— 217 CAFÉ, SUCRE, MÉLASSE, SEL, &c. &c. A vendre par PASCAL & BEHLY, Nos 74 et 76 rue Poydras. 31janv—6f

HOTELS — RESTAURANTS.

HOTEL DE SOTO. Coin Peters (autrefois Nlle Levée) et Bienville. TENU PAR F. LANGENNES. Cet établissement nouvellement [illegible] chambres [illegible]. Pour le prix de Sernin [illegible] la semaine [illegible]. Le maison [illegible]. 31janv—3m

HOTEL FIJUX, No 10 Waverley Place, près Broadway NEW-YORK. M. JULES FIJUX a l'honneur d'annoncer à ses amis de la Nouvelle-Orléans qu'il est prenne par la table de New York [illegible] Hotel de premier classe à des prix modérés. 17 jan—1m

Pension des Européens. Rue Toulouse, No 11, près la Levée. PRIX DE LA PENSION, et PAR SEMAINE. Dîner, à midi........ Souper, à 6 1/2 h........ Coucher........ ERNEST HAISTRE. 3 nov—3m

PHOTOGRAPHIE. S. ANDERSON a transporté ses ateliers du No 61 rue du Camp au No 183 DE LA RUE DU CANAL, où il exécute les plus belles photographies de la ville à l'ancien prix de $1 50 la douzaine. Venez les voir. 31 janv—3m

Pianos et Musique. MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR, 164............RUE DU CANAL............164 NOUVELLE-ORLEANS, Presque en face de Christ Church. Dépôt des PIANOS de Wm Knabe & Co, à Baltimore PIANOS de Gravesteen, Fuller & Co., PIANOS Pleyel, Wolff & Co., PIANOS Erard, PIANOS Bord, ORGUES de Geo. A. Prince & Co. Le seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente des publications musicales de la "Correspondance Musicale" de La Haye, en Hollande. Pianos, accordés et réparés les Pianos. 15 nov—3m

Orgues de Salons et d'Eglises, Pianos, Musique, &c., 80............RUE BARONNE............80 LE clergé, les organistes et les amateurs sont invités à venir examiner mes incomparables orgues d'église, de salons et de voitures, etc. Ils coûtent de $50 à $450 et égalent, sous le rapport de la puissance et de la douceur, les instruments de prix introduits jusqu'à ce jour dans cette ville. J'ai l'agence, pour la vente en gros et en détail, des publications musicales à bon marché de Boosey & Co; de 15 à 100 romances et morceaux, pour 25 cents. Faites demander des catalogues et des échantillons. Accord, réparation et louage de pianos. PHILIPPE WERLEIN. No 80 de la rue Baronne. 15nov—3m

A. ELIE, Musique, Pianos et Instruments, 16..RUE ROYALE..16 Entre Canal et Douane. PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos. Instruments de musique de tout genre. Cordes françaises et italiennes de choix. Grand assortiment de musique. Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres. 17 déc—6m

Pianos, Musique ET Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE, 66............RUE ROYALE............66. IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, avec leur système en fer, perfectionnés et indispensables pour la bonne tenue de l'accord. PLEYEL, ERARD, HERZ, BABELTON, GALERBERG et VAUPELLE, &c. Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c. &c. Le tout offert à des prix exceptionnels. 6nov—3m

A vendre à bon marché, QUATRE magnifiques COLONNES EN FER pour [illegible]. S'adresser à FRANCIS [illegible], No 69 rue Poydras. 6 janv

JOS. RIFFLARD & SONS, Successeurs de V. Durand & Riffard, Négociants commissionnaires, 42, Vesey Street, NEW YORK. 7 sept—6m—M J S.—P.

Nattes. Nattes. Nattes. GRAND RABAIS POUR CAUSE DE LIQUIDATION. 300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches. A vendre par D. BLANCHARD, Encoignure Toulouse et Dauphine. 13janv—3m

MAISON DE BANQUE DE SAMUEL SMITH & Co, Nouvelle-Orléans, 1er février 1869. MESSIEURS F. H. HATCH et CHARLES KILSHAW ont un intérêt dans notre maison à partir de cette date. SAMUEL SMITH & CO. 2 fév—1m

SIROPS SUPERIEURS, LE soussigné fait savoir aux personnes qui tiennent des établissements de soda et de cafés, qu'il est en train et continue de fabriquer ses fameux sirops qui ont donné tant de satisfaction les années précédentes. Il a en main en ce moment 900 douzaines de sirops tels que: Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Orangers, Mead Crème, Banane, Nectar Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Naturel &c. &c. TOUS CES SIROPS sont fabriqués chez M. ERNEST TURPIN, avec le plus grand soin, expressément à l'intention des pâtissiers et soda stands, avec du sucre de première qualité et avec des jus importés d'Europe afin de donner à chaque qualité le goût du fruit réel. [illegible]. ERNEST TURPIN, 93 Vieille-Levée. 31janv—3f

AVIS. LE 1er Février prochain, le Dr FORVENTO [illegible] consultation, de la rue Baronne, [illegible] Nos 13, à la rue [illegible]. 17nov—1m

CHARBON CHARBON! BOYD, WILMOT & Co. 166............rue Poydras............166 Plus de 200 000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer sur la côte, au plus bas prix du marché. Les ordres de commerçants de la ville seront l'objet d'une attention spéciale. 2janv—1m

CHEVEUX DE LA MAISON E. ROLLAND 176...... RUE BARONNE......176 MADAME ROLLAND invite sa nombreuse clientèle, ainsi que les Dames qui ne l'ont pas encore l'honneur de connaître, à venir visiter ses Articles en Cheveux au goût de premier choix. Ses prix sont DES PLUS REDUITS. ☞ Son magasin bien assorti où l'on puisse acheter véritablement du BON A BON MARCHÉ. 25 pour cent meilleur marché que dans toute autre maison. Toutes les personnes qui font usage des Articles en Cheveux de cette maison se plaisent à en reconnaître la supériorité sous tous les rapports. Salon pour la coiffure des dames et des enfants. On demande une dame de vente qui aurait déjà été dans ce genre d'affaires. E. ROLLAND, 176, rue Baronne, près Girod. 3 fév—1m

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES. B. T. WALSHE, 110 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS. 30 janv—1an

CHAPEAUX de Campêche 4 balles, à vendre par S. FERNANDEZ & CO. No 125 de la rue Vieille-Levée. 25janv—1m

PITTE DE SISAL, 4 balles, à vendre par S. FERNANDEZ & CO. No 125 de la rue Vieille-Levée. 25janv—1m

LLAMBIAS & DOCKTER, 115........RUE LEVEE........115. (Face aux bateaux de la côte.) ETABLI EN 1856. PRODUITS de l'Ouest et du Nord. Porc, Farine, Café, Pommes de terre, Haricots, Graisse, Whiskey, Tabac, Huile de charbon, Morue, Hareng, Savon, Chandelles, Amidon, Vins Sucre Mais Sel, Soda, Allumettes, Légumes et tout les articles nécessaires aux marchands et habitants de la campagne, au plus bas prix du marché. 3janv—1m

MANUFACTURE DE CORSETS. 170........Rue du Canal........170 MADAME BOUMARD a l'honneur d'informer ses amis que [illegible] à faire les CORSETS sur mesure aux meilleures conditions que par le passé. 19 janv—1m

Café et Grocerie à Vendre, pour cause de départ. Un café et grocerie bien achalandé faisant excellement de bonnes affaires avantageusement situé au coin des rues de Jackson, encoignure [illegible] Dupuy et Chartres. [illegible]. Pour conditions s'adresser au bureau. 30 jan—6f

A VENDRE. Pour cause de départ—La GROCERIE, bien connue située au coin des rues de [illegible] et Villere, en face du marché Tremé, 2me District. Pour les détails, s'adresser sur les lieux. 31janv—6f

Loteries. Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 3 FEVRIER—CLASSE 78.

7	26	58	72	3	55	46	1	4	54	36	38	[illegible]

Les tirages ci-dessus publiés dans tous ses principaux journaux se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. C. T. HOWARD, Président. Rue St Charles, encoignure Union, Nlle Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 3me jour de février 1869. ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires. ☞ Méfiez vous des fausses Loteries. 3janv—☞

Association de Secours Mutuels de l'Alabama BOYD, JACKSON & Co, Directeurs, AU PROFIT DES ECOLES COMMUNES. Tirage de la classe supplémentaire et à combinaison, No 112—3 février 1869.

13	40	36	1	49	76	45	26	47	23	8	75	53	16

En foi de quoi, nous signons à Mobile 4 février 1869. S. H. BLOUGH, Jos. SEAWELL, W. P. JOHNSON, Commissaires assermentés. Les tirages de l'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUEL de l'Alabama se font à Mobile tous les soirs à 4 heures, en présence du public et ne sont publiés dans les journaux de Mobile et les autres feuilles du Sud. Des listes officielles des tirages [illegible] aux bureau central, No 15 Commercial Place. Les renseignements et [illegible] le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent, No 15 Commercial Place. 15—☞

UN MILLION DE PIASTRES —DE— Propriétés Foncières Situées dans cette ville ET MISES EN LOTERIE Le tirage de cette Loterie aura lieu (dès que les billets seront vendus) en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. (charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1866.) Quelques-unes des propriétés offertes comptent parmi les biens fonciers du plus grand prix qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans. Ce sont: l'HOTEL ST-LOUIS ouvert en ce moment, le Mobilier de l'Hôtel, l'ANCIENNE BANQUE DES CITOYENS, la MAISON les MAGASINS et ENTREPOTS Nos [illegible], rue Royale, à côté de l'Hôtel, la MAISON et les BATISSES No 45 de la rue St Louis en face de l'Hôtel, les bâtisses de la FERME DE L'HOTEL ST LOUIS des ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement cultivées. Pour une description complète des propriétés voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui la voudront. Les demandes de billets doivent être adressées à G. E. HALL, à l'Hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans, La. 12 lots gagnants—Prix du billet $10. 15 déc—FPP

AVIS AU PUBLIC, Particulièrement aux dames. LE soussigné vient d'ouvrir au No [illegible], rue Royale, en outre de son premier bureau au No [illegible], une agence pour la vente des billets de Loterie de la Louisiane, de la Havane et Madrid. [illegible]. 19 janv—1mPP J. LIBANO

A. PERSAC. ACADÉMIE DE DESSIN ET DE PEINTURE 75............Camp............75 (Au premier.) DESSIN D'ARCHITECTURE ET DE MACHINES, Portraits et Paysage, Peintures à l'huile et Aquarelles. Leçons tous les jours, le dimanche excepté de 2 heures à 4 heures de l'après-midi. Classe spéciale pour les dames. Prix modérés. 28 janv—3m A. PERSAC.

Arbres fruitiers et Buissons. [illegible] rue Carondelet [illegible] LE soussigné a l'honneur d'informer le public [illegible] variétés de PECHERS, [illegible]. Ses grands Fraisiers, Poiriers, Figuiers et Rosiers [illegible]. 30 janv—1m F. A. QUINETTE

AU JARDIN FRANCAIS. 94........RUE DE CHARTRES........94 Monsieur LEFORT a l'honneur d'annoncer à ses clients et à ses amateurs les plantes de bois qu'il vient de recevoir d'un assortiment de fleurs [illegible]. Le tout sera vendu à des prix modérés. [illegible]

Graines! Graines! Graines! E. F. VIRGIN SUCCESSEUR DE D. MAUFRAY, 104............Rue Gravier............104 Aux Fermiers et aux Planteurs FAITES à temps votre provision de graines. Vous trouverez à ce magasin le plus grand assortiment de véritables graines fraîches qui soient à vendre sur la place, au plus bas prix du marché et en quantités au gré des acheteurs. 20fév—1m

Avis aux Dames. Cheveux et Chignons nouveaux. Le soussigné a l'honneur d'appeler l'attention toute spéciale des Dames de la ville et de la campagne sur le magnifique assortiment de Cheveux Lisses et Frisés, de toute longueur, qu'il vient de recevoir de Paris. Ces Cheveux comprennent les nuances ROUGE, BLOND, CENDRÉ, etc. jusqu'au plus beau NOIR. Le soussigné a également reçu des CHIGNONS d'un nouveau modèle. Il invite ses clientes à venir les examiner. Aussi, un beau choix d'EVENTAILS. 25 pour cent meilleur marché Que dans toute autre maison. FELIX SARON, 14, RUE BARONNE. 28 janv—3m Près Canal

LEÇONS DE LANGUES. UN professeur de beaucoup d'expérience et pouvant enseigner le français, l'anglais et l'espagnol, désirerait trouver à s'employer dans une institution. [illegible]. S'adresser rue Bourgogne, No 240 entre St Philippe et Ursulines. 17 jan—1m

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du nouveau dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le lac toutes les heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin. GEORGE PANDELY, Surintendant. 8oct—P P—☞

A. BROUSSEAU & Co., 17............Rue de Chartres............17 IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et Cocos, COUVERTURES de tables et de piano, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES [illegible], ETOFFES à RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES & GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

Honneur à qui de droit! UN beau nègre est sur le point [illegible] HALL, (arrivé d'Allemagne et demeurant aujourd'hui au No 219 de la rue du Canal) qui en peu de temps, m'a guéri du bégaiement, a fait disparaître le nœud de mon malheur et l'obstacle qui s'opposait à mon avancement. Je dois un témoignage public de ma reconnaissance à celui qui l'a si bien mérité. S. MARTIN, Menuisier, No 80 de la rue des Remparts. 10 janv—1m Résidence, No 80, rue Dryades.

Propriétés à louer.

A LOUER. UNE PETITE HABITATION et dépendances, à louer, située à environ [illegible] milles au-dessous de la ville. [illegible]. S'adresser au No 186, rue de la Douane. 3 fév—2

A LOUER. Possession immédiate. A LOUER—Une maison, située dans la rue des Remparts, No 261, près Ursulines, ayant cinq chambres dans le corps principal et quatre dans la bâtisse, avec installations de gaz et d'eau, [illegible], cuve, etc. Pour les conditions s'adresser à MANUEL [illegible]. Passage de la Bourse, No 6, près Bienville. 17nov—☞

A louer. UNE MAISON BASSE avec six appartements, située rue Dumaine, près de l'encoignure Broad. N. [illegible]. 31janv—☞

A LOUER. A bon marché une Maison basse, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny. [illegible] 17 déc—FP☞